

Bulletin Communal

● Eté 2019 n°53



Vains



Le 22 juin inauguration des 3 logements communaux route des Granges en présence des élus départementaux, locaux, des Vainquais et de l'architecte.



Le 31 mai inauguration de la boîte aux livres, à l'initiative du club des Aînés

Le mot du Maire

Première édition de notre bulletin communal de l'année qui annonce l'été. L'année 2019 sera forte en concrétisations de projets qui mûrissent depuis plusieurs mois. Ainsi comme vous le découvrirez dans «l'essentiel du Conseil Municipal» certaines réalisations sont maintenant achevées comme les logements de la route des granges et

une parcelle sur laquelle une emprise foncière reste disponible pour de nouveaux projets. D'autres en cours de réalisation comme le lotissement des domaines sur lequel les premières parcelles pourraient être commercialisées dès cet hiver. Cet automne verra également se concrétiser le PULi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui viendra remplacer l'actuel PLU s'il est voté par les communes. Un document qui aura nécessité de nombreuses heures de travail pour réussir à trouver un projet qui fasse le plus possible consensus, mais il est difficile de contenter tout le monde.

D'autres changements sont à venir, puisque nous avons appris début juin, que nous perdrons la compétence eau potable à compter du 31 décembre 2019. (Il a longtemps été question du 31 décembre 2026, et tout à coup non !). Ce qui nous a incité à modifier notre stratégie d'investissement et de renégociation des emprunts du service de l'eau. Deux solutions s'offriront à nous, et soit nous choisissons rapidement une des deux, soit la com d'Agglo s'en chargera.

Nous retrouverons cet été plusieurs animations au sein de notre commune : une visite du Prieuré, une exposition de l'association Saint Léon'art, un concert à l'Ecomusée dans le cadre du festival Jazz en Baie autour du thème des produits du terroir « Gouter la baie ». Un concert sera également organisé au Prieuré le 28 août.

Une nouvelle association de protection du patrimoine de Vains vient de voir le jour, animée par le devenir de la statue de Saint Leonard située à la Chaussée sur un terrain privé et qui, droit du sol oblige, appartient aux propriétaires du terrain. Le Conseil Municipal s'est saisi de la question et met tout en œuvre pour trouver une solution acceptable au devenir de cette statue dont personne ne remet en cause l'appartenance au patrimoine historique de la commune.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Olivier DEVILLE

AGENDA 2ème semestre 2019

Juillet août et septembre expositions à l'écomusée.

18 juillet visite du Prieuré.

20 juillet au 8 septembre exposition St Léon'Art .

3 août à 12 h Jazz en Baie à l'écomusée.

26 août réunion des bénévoles du comité des fêtes.

28 août Concert au Prieuré.

3 septembre visites avec le club des Aînés.

4 septembre reprises des activités du club des Aînés.

8 septembre fête de la baie.

8 septembre présentation de la statue de Saint Léonard, par l'association.

Entre le 10 et 19 septembre reprise des activités du CLAV.

14 et 15 septembre festival des Cara Meuh.

21 et 22 septembre visite guidée du Manoir.

Mi-septembre à mi-octobre enquête publique à la mairie concernant le PLUi.

11 novembre commémoration de l'armistice.

13 décembre Noël des enfants de Vains à la Maison Familiale.

15 décembre repas de Noël de l'amicale des aînés.

L'essentiel du conseil municipal,

les comptes rendus complets des Conseils Municipaux sur le site internet de la commune : vains.fr

Projet extension du cimetière

Le cimetière ne dispose plus des 3 années de réserve imposées par la loi, et nécessite l'élaboration d'un nouveau projet. Le PLU disposait d'un emplacement réservé pour son extension, cependant sa situation en espace proche du rivage redéfini à l'occasion de la mise en œuvre du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) rendait la réalisation d'une extension plus compliquée.

Les différents échanges avec les propriétaires ont permis d'aboutir à un accord sur une autre partie de la parcelle située en contrebas du cimetière existant. Les études nécessaires à l'élaboration du projet ont été mises en œuvre et permettent la réalisation de l'extension. Le Conseil Municipal a consulté le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) de la Manche pour l'accompagner dans cette démarche. Ainsi une étude de programmation a été organisée sur la base d'un projet hors acquisition de 80 000 euros. La commune soumettra ce projet à la Sous Préfecture dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) afin de bénéficier d'une subvention.

Projet lotissement les domaines lancement du programme

Après plusieurs années de négociation, le compromis de vente a été signé, ce qui permet d'engager le programme et les études connexes, loi sur l'eau, opération de géomètre, projet de viabilisation avec les différents partenaires. Le projet de lotissement estimé à 400 000 euros (80 000 euros pour l'acquisition et 320 000 euros pour la viabilisation) fait l'objet d'un budget annexe.

Projet lotissement Chemin de l'église Acquisition foncière

Suite aux négociations engagées en 2014, Maître Guinebault a informé Monsieur Le Maire que la propriétaire de la parcelle référencée ZD 0020 d'une contenance de 9 659 m² située en AU(c) 1AU, était disposée à vendre son terrain à la commune de Vains. Une proposition d'un montant de 60 000 euros a été transmise au Notaire. Cette acquisition sera financée par un emprunt et placée en réserve foncière dans l'attente de l'achèvement de la vente des lots du lotissement « les domaines ».



Le recensement a eu lieu au premier trimestre 2019. Les premiers chiffres laissent apparaître la tendance suivante, 470 logements répertoriés dont 114 sont des résidences secondaires. Nous sommes un peu plus de 700 habitants. Il nous faudra encore un peu de patience pour connaître les chiffres définitifs.

Assainissement route des salines

La communauté d'agglomération a informé les habitants de l'abandon du projet en raison des coûts exponentiels atteints par celui-ci, sans que nous en ayons été officiellement informé. Cette décision remet en cause les travaux connexes prévus dans le cadre de ce projet et notamment le travail sur les renouvellements de certaines canalisations d'eau, et la rénovation de la route des Salines, deux chantiers sur lesquels nous avons travaillé et qui sont aujourd'hui remis en question.

Effacement de réseaux aériens :

De EDF. et Orange, ce chantier a été réalisé en partenariat avec le SDEM.

L'essentiel du conseil municipal

Le budget communal

Le Budget de fonctionnement :

Les dépenses de l'année 2018 se sont élevées à 340 697.05 euros. Les recettes se sont élevées à 446 004.37 euros.

Le Budget d'investissement :

Les dépenses de l'année 2018 se sont élevées à 128 060.33 euros. Les recettes se sont élevées à 268 036.06 euros. Les restes à réaliser s'élèvent à 207 000 euros.

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 479 141.18 euros

Les taux des 3 taxes, restent inchangés. Les investissements programmés en 2019, se répartissent ainsi :

Acquisition foncière

104 000 euros

Frais d'étude : 25 000 euros

Création du budget annexe
112 000 euros

Aménagement du cimetière
85 000 euros

Effacement de réseau

97 600 euros

Installation de voirie 30 000 euros

Immeuble de rapport 250 000 euros

Matériel informatique 10 000 euros

Matériel technique : 1 000 euros

Plantation d'arbres : 1 000 euros

Souscription d'un emprunt de 211 000 euros pour financer les investissements.

Le budget de l'eau

Les dépenses de fonctionnement de l'année 2018 se sont élevées à 110 803.28 euros

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 109 818.92 euros.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 21 036.91 euros.

Les recettes d'investissement se sont élevées à 29 027.00 euros.

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à

53 616.27 euros

Le résultat de la section d'investissement s'élève à

71 214.78 euros.

Le prix du m³ d'eau reste inchangé à 1.80 euros le prix de l'abonnement reste inchangé à 78 euros.

Les différents excédents du service de l'eau représentent près de 125 000 euros. Ceux-ci devaient être affectés aux travaux de la route des salines qui ne se feront pas. Monsieur le Maire propose d'en profiter pour restructurer les emprunts du service de l'eau en effectuant le remboursement anticipé des emprunts par un apport en capital. Cette opération qui permettrait d'économiser plus de 38 000 euros nécessite la souscription d'un nouvel emprunt de 125 000 euros.

Travaux service de l'eau

A la demande de la propriétaire de la parcelle ZD84, grevée d'une servitude de canalisation, le conseil a étudié la possibilité de déplacer la canalisation afin de permettre la réalisation d'une maison et accueillir ainsi une nouvelle famille. La participation de la commune s'élèvera à un tiers.

Subventions départementales

Comme l'an passé le Conseil Municipal n'a pas souhaité participer au fond d'aide aux jeunes et au fond solidarité logement. Le Conseil préfère privilégier l'aide directe aux vainqueurs.

Subventions aux associations

Les différentes associations de la commune, ainsi que les associations environnantes qui accueillent des vainqueurs se verront attribuer une subvention. Celles-ci s'élèvent à 1 648.25 euros pour l'année 2019.

Gestion de l'organisation communale

Suite au départ en retraite de M TETREL le Conseil décide de ne pas pourvoir à son remplacement et décide de rechercher des solutions alternatives, notamment un recours plus important aux travaux par entreprise et engage la réflexion sur le recrutement d'un agent à temps partagé avec une autre commune.

De ce fait la commune décide de mettre en vente le tracteur et les matériels associés.

Création du budget annexe lotissement route des domaines

Dans le cadre de la création d'un lotissement la législation impose de créer un budget annexe au budget principal par lequel transiteront les dépenses liées à l'objet. Celui-ci est doté d'un montant de 384 000

euros financé par une avance remboursable de 112 000 euros du budget principal et d'un emprunt de 272 000 euros.

Gestion du patrimoine communal

Le réseau d'éclairage Route de la Grange des Dîmes nécessite d'être réparé. Le montant de cette réparation est estimé à 9 500 euros dont 50% sera pris en charge par le SDEM (Syndicat Départemental d'Electricité de la Manche)

Logements Route des Ganges

La fin du chantier approche, les entreprises ont présenté leurs avenants en plus et

moins value. Le total de ces avenants laisse apparaître un solde en moins value de 22 142.30 euros. M Deville a sollicité le Président du Conseil Départemental pour procéder à l'inauguration des logements, la date retenue est le samedi 22 juin.

Boîte à livres

M Deville informe le Conseil que le club des Aînés a pris l'initiative de proposer la mise en place d'une boîte à livres et sollicite la commune pour lui trouver un emplacement. Après réflexion Monsieur Le Maire a proposé au club des Aînés de l'installer dans l'arrêt des cars afin de la protéger des intempéries. L'inauguration de celle-ci est prévue le vendredi 31 mai.



Allocution du président du Conseil départemental le 22 mai, jour de l'inauguration des 3 logements, Route des Granges.

Ouvertures de la mairie au public

Lundi de 17 h à 19 h permanence des élus

Mardi et vendredi de 9 h à 11 h

Mercredi de 14 h à 16 h

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec la secrétaire ou les élus en dehors de ces créneaux horaires.

tél :02.33.70.81.42

Courriel : mairiedevains@wanadoo.fr
<http://www.vains.fr/>

Syndicat Inter-communal à Vocation Scolaire

Valérie Terminion. est présente à la mairie de Vains le mardi de 8 h à 12 et 14 à 17 h.

Tél : 02.33.70.81.41.

Courriel : sivsbacillyvains@gmail.com

NOUVEAUX VAINQUAIS

Vous êtes invités à venir vous présenter à la mairie pour vous inscrire sur le logiciel de la population. Cette démarche vous permet d'être connu lorsqu'il y a besoin de vous contacter. Mais aussi vous inviter pour le Noël ou le repas des aînés....

UTILISATION DES DECHETTERIES

Déchetterie de SAINT OVIN

HIVER horaires de novembre à mars.

Été horaires d'avril à octobre.

Lundi, mardi, mercredi vendredi, : de 9 h à 12 h 30 8 h 30 à 12 h 30

Samedi de 9 à 12 h 30 8 h 30 à 12 h 30 et 14 à 17 h 30

Déchetterie de St JEAN DE LA HAIZE

HIVER horaires de novembre à mars.

Été horaires d'avril à octobre.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 13 h 30 à 17 h de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi : de 13 h 30 h à 17 h. de 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30

Les cartes sont à retirer en mairie.



L'ACCES AU COURT DE TENNIS EST GRATUIT POUR LES HABITANTS DE VAINS.

S'adresser au Relais Vainquais pour les réservations. La remise des clés se fait pour des créneaux d'une heure sur présentation de la carte d'identité.

Le Relais Vainquais Tél :02.33.58.24.36

Les jours de fermeture du Relais Vainquais, la mairie assure la remise des clés tél : 02.33.70.81.42



La divagation des animaux domestiques

Article L 211-19-1

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Sur la voie publique les animaux doivent être tenus en laisse.

Article L 211-22

Les maires prennent toutes les dispositions propres pour empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés.

Ils prescrivent que ces animaux errants saisis sur le territoire sont conduits à l'association Passerelle, où ils seront gardés pendant les délais fixés par l'article 211-25 et L 211-26.

LUTTE CONTRE LE DORYPHORE

Avis préfectoral de traitement obligatoire article 3 du 20/03/19

Pour les champs et jardins familiaux. Procéder dès l'apparition des larves sur au moins 2 plantes..

le site des produits utilisables est disponible sur: <https://ephy.anses.fr/>

LA LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES reprend au printemps. 2019.

Dès la découverte du nid :

1. Le signaler à la mairie.
2. Un agent communal ira vérifier s'il s'agit bien de frelons asiatiques.
3. la mairie préviendra la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche. FDGDON.
4. L'intervention aura lieu très rapidement.

A Vains une convention a été signée avec La FDGDON et l'intervention est facturée à la commune.

La prise en charge des frais de destruction est possible uniquement si c'est la FDGDON qui intervient (Délibération du conseil municipal du 17 octobre 2016).

Afin d'éviter la prolifération des frelons asiatiques sur la commune, il est souhaitable que les nids soient détruits. Nous comptons sur vous pour les signaler en mairie dès que vous constatez leurs présences.



Etat civil

NAISSANCES

- * Tyhia **GLORIA** 28 mars Avranches
- * Nina **LEBRUN-MALATESTA** 14 mai Avranches
- * Marion **BUTON** 29 mai Rennes



PACS

- * Audrey **MOISERON** et Pierre **GUESNE** le 7 juin

MARIAGES

- * Sarah **BERTAUX** et Kévin **LOCHET** le 6 avril
- * Céline **DEBON** et Benjamin **LANGELIER** le 22 juin



Céline et Benjamin



Sarah et Kévin

DÉCÈS

- * Emilienne **DUGUE** née **AIN** le 23 janvier
- * Michèle **FOUCHER** le 29 avril
- * Maurice **NOVINCE** le 19 juin

CIMETIERE

Un recensement, des concessions abimées ou en état d'abandon, a été fait fin 2018 dans la partie la plus ancienne du cimetière. Un registre est ouvert en mairie pour recevoir les souhaits des familles.

L'affichage restera 3 ans puis 2 autres années, pour les concessions à l'abandon, afin de laisser le temps aux familles d'en réaliser le constat. Si elles ne souhaitent pas conserver les concessions, elles peuvent venir faire, en mairie, une

déclaration d'abandon.

Si vous êtes concernés, nous vous invitons à contacter la mairie pour prendre rendez-vous de préférence le mercredi matin.

tél : 02.33.70.81.42

mail : mairiedevains@wanadoo.fr

LES ECOLES DE VAINS

Regroupement Scolaire VAINS BACILLY

L'année scolaire se termine bientôt pour les élèves du RPI.

Cette année les projets des classes étaient centrés sur l'architecture.



7 mai 2019 les CE1/CE2 à Rennes



Visite du prieuré de Saint Léonard le 25 janvier

Ainsi tout au long de l'année, les quatre classes ont découvert différents types de construction dans différents milieux. Les enfants ont d'abord travaillé sur l'habitat des deux communes du RPI en partenariat avec l'écomusée de Vains. Puis les classes de Bacilly sont parties à la découverte du Mont Saint Michel dans le cadre d'un concours photo.

Les deux classes de Vains (CE1/2 et CM1/2), elles, ont pu découvrir l'habitat urbain de Rennes lors de leur séjour dans la cité bretonne (6 et 7 mai).

Enfin pour clore l'année, les classes de TPS, PS, MS et GS/CP ont visité la cathédrale de Coutances et le château de Gratot.

Les quatre classes vont aussi (re)découvrir l'architecture paysagère du parc du château de Chantore à Bacilly.

Activités sportives

- Les GS, CP, CE1, CE2, CM1 & CM2 ont pu utiliser le dojo de Sartilly pour différentes activités sportives
- Les classes de maternelle et GS/CP ont participé aux rencontres de rondes et jeux dansés à Avranches le 6 mars. Elles se produiront devant les parents lors de la fête de l'APE le 15 juin. De même pour les CE1/2 qui ont participé aux rencontres de danse le 3 mai.
- L'officier de police municipal de Sartilly Baie Bocage est intervenu dans les classes de GS /CP, CE1/2 et CM1/2 pour les sensibiliser à la sécurité routière en mai et juin.
- Les CM1/CM2 ont participé à une rencontre sécurité orientation piéton le 18 juin à Avranches.



Les petits architectes de moyenne section et leur Mont saint Michel en cubes

Activités culturelles

- Sortie au théâtre d'Avranches ou intervention en classe d'un artiste pour les deux classes de Vains
- Les quatre classes ont lu les livres de la sélection du prix littéraire des incorruptibles en partenariat avec Mme Le Torrec bénévole, à la bibliothèque de Bacilly. Le vote a eu lieu le 16 mai.
- La classe de TPS-PS-MS a fabriqué un film d'animation qu'elle a présenté aux parents le 17 mai.

- La classe de GS/CP participe à un projet européen d'échange entre classe (e twinning).
- La fête des cent jours organisée par la classe des GS/CP a permis aux élèves et aux parents d'exposer leurs productions.
- Le 29 mars les 4 classes du RPI sont montées sur scène pour chanter et jouer des percussions accompagnées par l'intervenant de Musique Expérience

Classe des G.S et C.P



L'archange

*La fête dans les nuages, Saint Michel veille.
Il brille de mille feux dans la brume comme un phare !
C'est une merveille !
L'archange protège notre Mont.
Il surveille les pèlerins qui viennent à travers les rivières et
les sables mouvants.
Il vole de ses ailes pour combattre le dragon et
guette les ennemis.*

L'équipe enseignante et leurs élèves remercient **l'Association de Parents d'Elèves** pour son engagement auprès des classes et les parents qui accompagnent lors des sorties (particulièrement les séances de natation).

Au nom des enseignants et des élèves

Bonnes vacances et bel été !

CONCOURS PHOTOS LA MER ...VEILLE
Exposées au musée du scriptorial, à la médiathèque d'Avranches et au Mont saint Michel



Les petits photographes Bacillais

CONVERSATION
d'une mère avec son enfant dans le cloître doré

« MAMAN,
mais est-ce où la mer ?
- Regarde par les fenêtres,
tu vas la voir tout en bas,
autour du rocher.
Elle est
sur le Mont-Saint-Michel.
- La mer est belle même.
Elle fait des vagues,
des très grandes
en des très petites.
Les vagues noires.
La mer est sale
et après, elle est verte.
Elle part en aller-retour,
toujours pour faire une tite.
Marée haute
Marée basse.
Quand le soleil se couche,
elle est dorée.
Tant mieux quand il fait
surtout le dimanche soir et samedi.
Le Mont-Saint-Michel est une
craie un abîme.
C'est une lie
avec l'archange tout noir en bas.
On la voit pour que



Classe des T.P.S P.S M.S

la MERVEILLE
c'est encore plus belle
Le Mont-Saint-Michel MERVEILLE magique que l'in et le voyage nous

Sandrine LEGRAND
Directrice du RPI

A.P.E. Association des Parents des Ecoles VAINS et BACILLY

L'APE a continué les actions afin de pouvoir verser une subvention pour l'année à venir à l'école publique Bacilly - Vains.

Cette année, pour la sortie à Rennes des élèves de Vains, l'APE a voté une subvention exceptionnelle de 1500€.

Afin de récolter des fonds, plusieurs actions ont été ou vont être organisées cette année en cette fin d'année :

- Une vente de repas - buvette a été organisée après

le spectacle de chorale des élèves du RPI vendredi 29 mars

- Samedi 15 juin l'apéro concert a eu lieu sur le parking de la salle des fêtes de Bacilly.

La soirée s'est ouverte par un spectacle des élèves de l'école.

Le concert a été assuré par le groupe Enomystic.

**L'apéro-concert
fête de juin**



Ecole Saint Michel



CONCERT des 3 écoles

Vendredi 29 mars, à la salle des fêtes de Sartilly, les élèves de l'école Saint Michel ont rejoint les écoliers de l'école Saint Paul (Granville) et l'école Jeanne d'Arc (Brécey) pour participer au concert des trois écoles sur le

thème de l'histoire.

De nombreux spectateurs sont venus encourager et applaudir nos jeunes artistes qui ont chanté une vingtaine de chansons dont « La Marseillaise » revisitée par le groupe Les Enfantastiques.

COMMEMORATION DU 8 mai



Une cérémonie intergénérationnelle émouvante

En lien avec l'enseignement de la citoyenneté et de notre projet « histoire », les enfants de l'école

Saint Michel ont participé à la cérémonie du 8 mai.

Ils ont lu des textes et poèmes de résistants mais également d'enfants cachés, notamment le

poème « Liberté » de Paul Eluard.

Et, ils ont également exposé leurs affiches sur la liberté dans la salle de réception de la mairie.

RALLYE

Lecture et Sportif 6 juin

Dans le cadre des nouveaux pro-

grammes, les élèves de CM1/CM2 sont invités à participer à une journée sportive et culturelle avec le collège Notre Dame de la

Providence d'Avranches ainsi que l'école Les Saints Pères à Ducey et l'école Saint Joseph d'Avranches.

NOS SORTIES SCOLAIRES

Lundi 21 juin, les élèves ont découvert les remparts du Mont Saint Michel en réalisant une chasse au trésor.

Lundi 28 juin

les élèves de l'école Saint Michel sont allés au château de Fougères, et sous forme d'ateliers, ont découvert la vie au Moyen-Âge.

Cette période a été présentée sous forme de spectacle, le vendredi 21 juin, à la salle des fêtes de Marcey les Grèves. Rencontre à laquelle tous les Vainquais étaient conviés.

Bonnes Vacances à tous



A.P.E.L. Association des Parents de l'école Saint Michel

De nouveau, une année chargée d'activités pour l'APEL de l'école St Michel : ventes de chocolats, fête de Noël, confection de jardinières pour la fête des grands-mères, fête du Printemps et fête de l'école !

La Fête du Printemps, notre grand événement printanier depuis 6 ans, s'est déroulée sous un beau soleil. La grande tombola avec plus d'une centaine de lots (dont le gros lot d'une valeur de 290€) a remporté un immense succès et a donc fait des gagnants heureux.

La journée s'est passée dans une ambiance conviviale, familiale et amicale et surtout avec des bénévoles motivés. Les enfants ont apprécié l'atelier « maquillages », la structure gonflable prêtée par le comité

des fêtes ainsi que l'animation karaoké.

Des stands proposaient également la vente de fleurs provenant de l'ETP, la confection de compositions florales ainsi qu'un atelier collectif pour la réalisation d'une fresque type « graff » prochainement accrochée au sein de l'école.

Cette journée a permis de récolter des fonds pour le financement des sorties scolaires et pour économiser en prévision d'un investissement futur dans une nouvelle aire de jeux d'ex-

térieur. Il est aussi prévu l'intervention, l'année prochaine, d'une compagnie de cirque sous chapiteau.



Le 3 juin, tous les enfants de l'école ont effectué une chasse au trésor au Mont-Saint-Michel, suivie d'une traversée de la Baie pour les

élèves du CP au CM2.

Le 21 juin a eu lieu le spectacle de fin d'année suivi d'un repas à la salle de Marcey-les-Grèves.

En 2018-2019, l'APEL a financé diverses sorties comme celle au Musée d'art et d'histoire, la patinoire, le transport en car pour les sorties scolaires, une sortie cinéma à Noël, une sortie au Mont St Mi-



chel et la sortie de fin d'année scolaire : la visite du château de Fougères.

Un très grand merci aux familles, au comité des fêtes, au club des Aînés Vainquais, à la mairie, aux amis de l'école et à l'équipe éducative pour leurs dons généreux et leur aide précieuse. Nous vous souhaitons de bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée !

Du côté de la Maison Familiale

Emblématiques de l'esprit collectif voulu par les Maisons Familiales, des **regroupements entre MFR** ont permis aux élèves de vivre des temps forts. Notamment une journée « **EMA** » (*Education au Monde et aux autres*) a amené

chaque établissement à présenter un projet citoyen. Après la visite du musée d'Utah Beach et la rencontre avec l'auteur Rachel Kahn, nos élèves de 3^{ème} ont décroché « *le coup de cœur* » du jury avec une action contre le gaspillage

alimentaire, alors que les 1^{ères} ont présenté leur *animation du Noël de Vains*. Par ailleurs les MFR se sont retrouvées autour d'une « *Journée Sportive* » organisée à Mortain.

Depuis janvier, de **nombreuses actions** ont permis d'animer les formations et enrichir la culture générale des élèves. Entre autres, les 1^{ères} CGEA option élevage équin ont découvert chez **NUTREA** (Louvigné du Désert) les secrets de fabrication de l'ali-

mentation animale, et ont visité une exploitation à St Laurent de Cuves (*module Machinisme*). Les 1^{ères} SAPAT ont travaillé sur leur module « *Tourisme* » en découvrant **l'Ecomusée** de Vains-St Léonard, la **Grand'Ferme** de Baccilly, le **Scriptorial** d'Avranches,

et en recevant les responsables des **Papillons de Nuit** qui leur ont expliqué l'organisation d'un festival de cette ampleur. Les 2^{ndes} SAPAT ont quant à eux visité **l'EHPAD l'Arc en Sée**.

Les 4^{èmes} ont travaillé autour d'un thème sur la *Musique*, leur donnant l'occasion de visiter **l'Ecole de Musique de Granville** ainsi que la salle de spectacle de **l'Archipel**, modulable selon les besoins. Le même groupe a été sensibilisé aux dangers des accidents domestiques : c'est dans ce cadre que le **Centre de Secours** d'Avranches leur a ouvert ses

portes pour une visite exceptionnelle que les jeunes ont adorée, s'imaginant déjà *JSP* pour certains (« *Jeune Sapeur Pompier* »). Ce groupe a bénéficié d'une intervention de **Passerelle** (thème d'étude « *Etre un consommateur responsable* »), également menée chez les Terminales à un niveau plus approfondi : à partir d'un plateau ludique repré-



sentant les 4 semaines du mois, le jeu consiste à réussir à gérer son budget !

Afin de se préparer au mieux à l'épreuve d'Histoire du DNB, les 3^{èmes} ont donné vie à leur cours en foulant les **Plages du Débar-**

quement et en visitant le **Mémorial** de Caen. Ils ont aussi été préparés au passage de *l'ASSR2* grâce à une intervention de la

Prévention Routière. Ils ont également découvert les délices des **Caramels d'Isigny**.

ORIENTATION : ce terme est particulièrement important chez les 3^{èmes}, ainsi que chez les Terminales SAPAT. Les 3^{èmes} ont été reçus au **PIJ** (*Point Information Jeunesse d'Avranches*), ont participé au **Forum des Métiers**

de Cherbourg et reçu des représentants d'établissements de formation (*IFORM, MFR de Granville...*). Les Terminales auront eu cette année un minimum d'une intervention par semaine ! Dernièrement ils ont reçu des infirmières

de l'IFSI de Granville (*école d'infirmière*), Harmonie Mutuelle, un représentant de la Maladie d'Alzheimer, l'UNA (*aide à domicile*), Mme Baurens du *Planning Familial* (rappel de prévention sur la contraception, les IST, etc...).



Les 2^{ndes} lors d'un voyage d'études à Paris ont découvert le château de Chantilly, le Sénat la tour Eiffel

L'Association de la Maison Familiale est très fortement **impliquée sur son Territoire** : des projets sont menés avec les élèves au bénéfice de structures extérieures. C'est ainsi que les 1^{ères} SAPAT ont participé à la **Journée Intergénérationnelle** organisée à Avranches le 29 mai 2019, à l'initiative de l'Esc-halles (Centre Social), en proposant des animations sur le thème de

la **Bretagne**.

Les 2^{ndes} SAPAT et PA, dans le cadre de leur module d'ESC, ont pu entre autres éveiller les enfants de maternelle lors d'**activités pour Carnaval, Pâques** (écoles de Sartilly, Vains St-Michel), et proposer des **animations** aux personnes âgées à la *Demeure de Tirepied, l'EHPAD de la Haye Pesnel, Notre Dame du Mont Carmel...*

En cette période d'examens, nous souhaitons une bonne réussite à l'ensemble des élèves !



L'Amicale des Aînés Vainquais

LA BOÎTE A LIVRES

Depuis fin mai, l'Amicale, avec l'accord de Mr Deville (maire), met une boîte à livres à la disposition des habitants de Vains. Mais qu'est-ce qu'une boîte à livres ? C'est une petite bibliothèque de « rue » où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement. Elle est située dans l'abri bus en face de la mairie.

« Prends le livre, c'est gratuit... Rends-le, c'est gratuit ... Et si possible ramènes-en un ... »

C'est un échange, un partage, un lien social... L'Amicale, au nom de notre Président René Morel, remercie l'investissement de Benjamin Morel et Patrice Savary.



Rétrospective des activités du 1^{er} semestre

Assemblée Générale et partage de la Galette des Rois du mercredi 30 janvier. A ce jour 125 adhérents. Petit rappel : cotisation annuelle est de 12 €, nos rencontres chaque 1^{er} et 3^{ème} du mois. Au cours de cette réunion, nous avons exposé les photos prises lors du repas de Noël pour l'anniversaire des quarante ans de l'Amicale.

Les bons gestes du tri (en février) à la Grange des Dîmes présenté par Mme Heudes.

Les gestes qui sauvent (en mars): 2nd module animé par Mme Corti-Besnard sur le thème de la santé, l'éducation et prévention.

Théâtre à Bacilly (samedi 18 et dimanche 19 février) avec la troupe « Interlude ». Cette repré-

sentation a plu au public Vains/Bacilly. Bonne rigolade et bonne entente avec le Comité des Fêtes



de Bacilly
Concours de belote (mercredi 27 mars) : 48 équipes
Repas de printemps (mercredi 3 avril) : 78 personnes se sont retrouvées à la Grange des Dîmes dans la bonne humeur
Notre participation à la Fête de printemps de l'école St Michel

le dimanche 12 mai
Notre participation au Mascaret organisé par le Comité des Fêtes le samedi 18 mai
L'Armada de Rouen le jeudi 12 juin : 48 personnes inscrites
Repas d'été mercredi 19 juin : 62 personnes
Sortie pique-nique le mardi 25 juin : à la Chapelle sur Vire, les Roches du Ham (en covoiturage)

Nous remercions

L'APEL de l'école St Michel pour son invitation à la chorale des enfants le vendredi 29 mars à la salle des fêtes de Sartilly ainsi que pour son invitation au spectacle de fin d'année le vendredi 21 juin à la salle de Marcey les Grèves.

La commune pour sa subvention et la mise à disposition de la Grange des Dîmes et de la salle des mariages.

Le Comité des Fêtes pour sa participation financière.



Dates à retenir

Rentrée de l'Amicale : 4 septembre :
Tricots St James/Château Le Rocher Portail : 3 septembre.
Concours de belote : en octobre
Atelier « Sérénité au volant » : en novembre.
Repas de Noël : 15 décembre.

Nous avons eu la tristesse de perdre trois de nos adhérents avec les décès de Mme Emilienne **Dugué**, Mme Danièle **Gros** et de Mme Michèle **Foucher**. Nos très sincères condoléances à leur famille.

L'été est enfin arrivé avec de très belles journées et de joyeuses soirées... Nous vous souhaitons de très agréables vacances et de venir nous retrouver début septembre.

Le Président et les membres du bureau

Comité des fêtes de Vains

Retour sur cette année :

Assemblée Générale du 18 janvier 2019

le président a précisé le rôle joué dans l'organisation et la logistique des manifestations organisées par le Comité par tous les bénévoles et il les a remerciés vivement pour leur soutien sans con-

dition à nos projets. Puis un bilan sur les différentes manifestations de l'année a été fait.

Antoine LEROUX nous a annoncé son intention de passer la main suite à un changement de domiciliation. Pour autant il souhaite rester jusqu'à fin septembre

2019 de manière à transmettre le flambeau à la nouvelle équipe.

Un grand merci à lui pour son dévouement sans borne, sa gentillesse, sa bienveillance et son écoute positive tout au long de son mandat.

Réunion du 1^{er} mars 2019.

Un nouveau bureau a été élu :

Clémence **LEMASLE** présidente, Guillaume **NATU** et Victor **LEPICARD** vice-présidents, Thierry **DOUBLET** trésorier, Cécile **LECHARTIER** secrétaire, Chantal **THEAULT** vice-secrétaire.

Alexis **GAVARD**, Sylvie **POULAIN**, Anne-Marie **DEGASNE**, Antoine **LEROUX D'ORVEN**, Nicolas **CAHAGNE**, Nicolas **VADAINÉ** et Vincent **VADAINÉ** sont membres du bureau.

Soirée dansante du 6 avril 2019

Une soirée sous le thème du CARNAVAL qui a rencontré un franc succès.

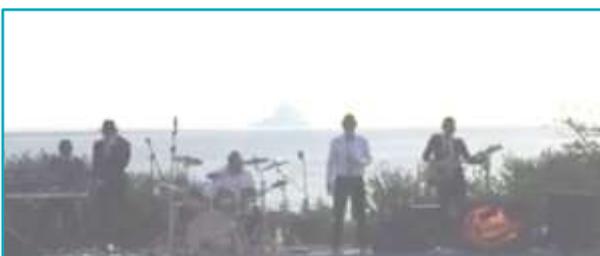
Nous tenions à remercier tous les participants d'avoir joué le jeu et espérons que la fête de l'année prochaine sera tout aussi magnifique.



Mascaret du 18 mai 2018

Avec une météo au beau fixe, une organisation maintenant rodée et une implication de tous sans faille, cette fête du mascaret a été de nouveau une réussite. Je tiens à tous vous remercier de votre participation, habitants et bénévoles encore un grand merci.

Sachez que sans les bénévoles rien n'est possible. Votre aide est indispensable et remarquable.



Le groupe et les participants lors du mascaret



REMERCIEMENTS de la Présidente :

Je tenais à remercier tous les bénévoles et habitants de la commune pour votre aide et votre participation.

Grâce à toutes les manifestations, réalisées par la mobilisa-

tion de tous, nous avons pu verser à chaque école 600€, au CLAV et au club des Aînés 150€, ainsi que 100€ à l'association de chasse et aux anciens combattants. Nous œuvrons tous pour le bien collec-

Je souhaite tout particulièrement remercier Antoine LE ROUX pour son dévouement, son aide et sa bonne humeur si précieuse au cours de ces dernières années.

Clémence **LEMASLE** présidente

EVENEMENTS A VENIR :

REUNION DES BENEVOLES le Lundi 26 août 2019 à la salle des fêtes de VAINS à 20H00.

FETE DE LA BAIE le dimanche 08 septembre 2019 au village de St Léonard commune de VAINS.



Le C.L.A.V. Club de Loisirs et d'Animations Vainquais

Voici une nouvelle année d'activités qui se termine.

C'est toujours dans la bonne humeur et avec beaucoup de convivialité que nos adhérents se retrouvent pour les activités régulières ou ponctuelles.

Là encore comme l'année précédente les adhérents du CLAV et les Aînés Vainquais ont participé au mascaret du 18 mai organisé

par le comité des fêtes en réalisant des crêpes. Merci à tous nos bénévoles.

Ils participeront également à la fête de la Baie 2019.

Le bureau et les membres du CLAV tiennent à remercier le comité des fêtes qui nous a remis un chèque lors de son assemblée générale.

Nous remercions également la commune qui nous verse une

subvention et qui met à notre disposition les salles dont nous avons besoin.

Le CLAV a fêté la fin de chaque activité avec les adhérents.

Bonnes vacances à toutes et à tous de la part de toute l'équipe et nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux et dynamiques à la rentrée.



La marche à Hambye sur la journée



Séance de yoga



Le groupe de gym



Le groupe de fitness

Le scrapbooking

L'activité cesse avec le départ en retraite de l'animatrice Thérèse-Marie ANDRIN. Nous la remercions et lui souhaitons une bonne retraite. Les participantes à l'activité lui ont fêté son dé-



Page de calligraphie



La détente florale

Les dates de reprises paraîtront aussi dans la presse locale fin août et seront affichées à la Grange des Dîmes.

Les activités proposées à la rentrée :

- * **la détente florale** le lundi de 14 à 16 h 1 fois par mois reprise le 16 septembre (02 33 70 81 03)
- * **les randonnées pédestres**, tous les 15 jours le mardi après-midi, reprise le 10 septembre (02 33 70 84 98 / 02 33 70 81 61)
- * **la gymnastique et le fitness** le mardi soir à 19 h 15 et 20 h 30 reprise le 10 septembre (02 33 70 81 03)
- * **le yoga** le mercredi de 18 h à 19 h 15 reprise le 11 septembre (02 33 70 81 03)
- * **la calligraphie** le jeudi 18 h à 19 h 30 reprise le 19 septembre (02 33 70 80 17)

Pour les nouvelles inscriptions la 1ère séance est gratuite.



La Société de chasse la St Hubert

Le renard

Le saviez-vous : il existe 12 espèces de renards dans le monde dont notre célèbre « Vulpes ». Le record de poids actuellement connu est celui d'un vieux mâle tué en 1983 et pesant 11,3 kg. Le poids moyen d'un renard est de 6 kg pour la femelle et de 7 kg pour le mâle. La période de fécondité de la femelle est courte, elle dure de 1 à 6 jours. Le renard

manifeste une aversion évidente pour les mammifères insectivores tel que Les musaraignes et les taupes qui ne sont consommées qu'en période de disette alimentaire (mulote). Les besoins alimentaires journaliers du renard varient de 300 à 600 gr par adulte en fonction de la saison. Les renardeaux, en fin de croissance, peuvent avaler journalièrement des rations supérieures à 800 gr. Une

population de renards est presque entièrement renouvelée en 4 années.



le plus grand prédateur sur cette terre : « l'homme »

C'est toujours à son profit malgré son intelligence. Il installe des clôtures sur le domaine maritime dont l'entretien n'a pas été pris en

compte, soit disant, pour préserver une biodiversité (comme il dit) ce qui fait que lors des marées dont le coefficient est important, et dès que celles-ci atteignent nos côtes. Les animaux (lièvres, chevreuils etc...) sont pris au piège du fait que les

herbes se sont entremêlées dans une clôture dont le quadrillage ne permet pas son passage. (La réponse absurde, toujours des décideurs, par lequel ce n'est qu'un chevreuil ou quelques lièvres) quantité dérisoire...



Merci aux chasseurs qui ont participé à la protection d'environ 8000 arbustes sur les terrains de la ferme des Cara-Meuh. Chaque fois qu'il sera possible, les chasseurs seront toujours présents pour les agriculteurs ayant remis leurs droits de chasse. C'est bien entendu dans un intérêt commun, d'autant que cela c'est fait dans une atmosphère bonne enfant et dans une ambiance convi-

viale. J'en profite pour y inviter « Nos jeunes chasseurs » il suffit de regarder la photo.

Observation : il est demandé aux personnes qui se promènent sur le territoire de la commune ou chemin du littoral avec leurs chiens «que ceux-ci soit attachés par une laisse ou collier de rappel» ceci afin de protéger les couvées et jeunes gibiers.

Les adhérents de la société de chasse « la saint-hubert » renouvellent leur gratitude aux Propriétaires et agriculteurs

Les Anciens Combattants

Le 8 mai 2019 nous nous sommes réunis au monument aux morts de Vains pour la cérémonie d'hommage à nos morts pour la France avec la participation des anciens combattants de Marcey les Grèves et de Vains. Etaient aussi présents les enfants de l'école Saint Michel. Avec leurs enseignantes ils avaient préparés un poème et lu des paroles « d'enfants cachés ».

Nous les remercions ainsi que leurs parents qui ont participé à cette cérémonie.

La section de Vains avait remis des roses aux enfants. Ils les ont dépo-

sées devant le monument en signe de recueillement.

Un grand merci à tous pour cette présence qui nous reconforte dans notre démarche de mémoire à nos soldats.

Après Vains, nous sommes allés à Marcey pour leur cérémonie.

A l'issue de ces deux manifestations des boissons ou vin d'honneur ont été

offerts par les municipalités. Nous les remercions très sincèrement.

Rendez-vous pour le 11 novembre



ECOMUSEE de la Baie du Mont Saint Michel



Écomusée de la Baie du Mont-Saint-Michel
Route du Grouin du Sud
50300 VAINS/Saint-Léonard
Tél : 02 33 89 06 06 –
fax : 02 33 89 06 07
musee.vains@manche.fr
patrimoine.manche.fr

Facebook : Patrimoine et musée de la Manche

ANIMATIONS 2019 de juillet à décembre à l'Écomusée

« **Le sel de la Baie** » chaque mercredi des vacances scolaires, 14h30
Au cours d'une démonstration, découvrez la technique de fabrication du sel utilisée dans la Baie jusqu'au milieu du XIXe siècle et repartez avec votre propre sel.



- « **Fabrication de la saumure** » **Jeudis 25 juillet et 8 août**, à partir de 15h30
Assistez au **lessivage du sablon salé** (pellicule salée récoltée en surface de la grève), puis au **filtrage de la saumure effectué par notre saunier**.
- « **Sur les traces des sauniers** » **Jeudis 18 juillet et 15 août**, à partir de 15h30
Accompagné d'un animateur, longez les grèves, initiez-vous à l'histoire locale et aux paysages de la Baie qui gardent encore les traces de ce passé salé.
- « **Découverte des prés-salés** », **Mercredi 31 juillet**, 14h30
Découvrez sur ce milieu recouvert périodiquement par la mer, sa formation, les plantes et animaux qui le fréquentent et les activités humaines pratiquées.
- « **Balade commentée, découverte de la pointe du Grouin du Sud** », **Mercredi 7 août et mardi 29 octobre**, 10h30
Des prés-salés aux digues des salines de Vains, des haies bocagères jusqu'à la pointe du Grouin du Sud, flânez sur ce parcours entre terre et mer et découvrez la diversité des paysages littoraux de la baie du Mont Saint-Michel.
- « **Les p'tites visites de l'écomusée** »,
Les oiseaux : le mercredi 17 juillet, 14h30
La pêche à pied : le mercredi 24 juillet, 14h30
Les phoques : lundi 19 août, 14 h 30
Visites thématiques familiales de courte durée (30 minutes)

Tous les tarifs des animations comprennent la visite libre des expositions permanentes.

ÉVÉNEMENTIEL 2019

- « **Fête de la pêche à pied** », **Dimanche 8 septembre, 10h à 18h**
Venez découvrir la pêche à pied traditionnelle en baie du Mont Saint-

Michel. Au programme, pour tous, animations, sortie pêche traditionnelle aux tésures, présentation de matériel de pêche, vannerie de la pêche à pied, associations de mise en valeur de la pêche à pied.

Restauration à la Fête de la Baie organisée par le Comité des fêtes de Vains.



ÉVÉNEMENTIEL GRATUIT Journée européenne du patrimoine
Samedi 21 et dimanche 22 septembre, 10 h à 18 h Visite libre et gratuite du musée.

EXPOSITION 2019



« Doris et Wary, les bateaux des pêcheurs à pied de la baie du Mont »

L'exposition apporte son témoignage sur l'évolution rapide du métier de pêcheur à pied, sur les raisons qui les ont amenées à utiliser pendant plus d'un siècle des embarcations origi-

naires de la côte est du Canada et des États-Unis. C'est aussi un hommage à ces pêcheurs à pied, véritables marins naviguant dans les conditions difficiles de la baie du Mont Saint-Michel.

Horaires d'ouverture

Juillet, août, et septembre tous les jours de 10 heures à 18 heures
Vacances d'automne, tous les jours de 14 heures à 18 heures

La ferme des Cara-Meuh !

Merci de nous suivre toujours plus nombreux et de nous accompagner dans nos projets. Nous souhaitons que la Ferme des Cara-Meuh! de-

vienne un lieu de vie convivial et de partage, vitrine d'un savoir-faire local et artisanal. Ainsi, nous essayons chaque année de dévelop-

per des activités pour partager nos valeurs avec le plus grand nombre.

Les visites : plus de créneaux et un nouveau format adapté aux enfants pour la saison 2019

Après avoir percé les secrets du Cara-Meuh!, la visite découverte vous permettra de mettre au défi vos papilles lors d'une dégusta-

tion à l'aveugle puis de rencontrer les animaux de la ferme.

Retrouvez nos visites en juillet et août :

Visite de la fabrique : le mardi et vendredi à 11h et le jeudi à 16h30.

Visite de la ferme : le mardi à 9h30.

Visite découverte : le lundi et mercredi à 16h30.

Et toute l'année, une visite découverte vous est proposée pendant les vacances scolaires, le mercredi à 16h30.

Le Cara-Meuh Festival : réservez la date et vivez avec nous la 3ème édition !

Cette année, le Cara-Meuh Festival aura lieu sur deux jours. On vous donne donc rendez-vous le samedi 14 et le dimanche 15 septembre.

Pour cette 3^{ème} édition nous gardons la recette de son succès. Des démonstrations de la fabrique, des visites de la ferme, un marché local, des expositions artistiques, un repas bio & local et des concerts seront aux rendez-vous !

Sans oublier quelques surprises... Venez passez un bon moment en famille !

Contact :
02.33.70.82.40

equipe@cara-meuh.com

www.cara-meuh.com

6 000 visiteurs ont pu découvrir les animations.



Départ à la retraite de Daniel

Depuis quelques semaines vous ne voyez plus Daniel TETREL travailler pour la commune de Vains. En effet le temps est venu pour lui de raccrocher les vêtements de travail car l'heure de la retraite à sonné.

Nous avons, le 14 juin dernier, fêté cet évènement en présence de ses proches, ses collègues de Vains et les agents des communes limitrophes. Les présidents d'associations et tous les acteurs de la commune qui faisaient régulièrement appel à lui.

Le conseil municipal a souhaité vivement le remercier pour les 12 années passées au service de la commune. Daniel était toujours prêt

pour réaliser les tâches demandées ou qui s'imposaient avec une conscience professionnelle qui l'honorait. Il savait gérer son travail et avec Raymond son collègue il se partageaient l'entretien des biens communaux.

La commune, les élus ainsi que les personnes présentes ont voulu le remercier en lui permettant de s'offrir un vélo pour occuper sa retraite.

Nous pensons le croiser sur les routes de notre commune



EVENEMENTS à Saint Léonard

JAZZ EN BAIE

Samedi 3 août à 12 h spectacle gratuit

A l'écomusée « **Goûtez la Baie** »

Le groupe **KAFI** fanfare afro insolite mix de percussions africaines et de soufflants proposent des musiques endiablées et de mélodies cuivrées. Ils passent par les 3 continents Amérique, Europe et Afrique.

Manche terroir sera présent pour valoriser à cette occasion les

produits de la région.

Des producteurs proposeront à la dégustation des savoir faire locaux.

AU PRIEURE

Organisation de deux événements au prieuré cet été:

Le 18 juillet de 17h30 à 19h00, une visite historique est organisée dans le cadre de la démarche Pays d'Art et d'Histoire.

Entrée libre. Rendez-vous à la chapelle.

Le 28 août à 19h30: concert de musique de chambre par un quatuor à cordes. De Haydn, Mozart à Debussy.

Buffet dans les jardins du prieuré.

Renseignements: concerts@leodovald.fr

Saint Léon'ART

Chers amis, amateurs d'art,

L'association Saint-Léon'ART vous invite à découvrir : **Les œuvres récentes de l'artiste Steven Devolder.**

La mise en scène de ses personnages vous rappellera le monde fantastique de James Ensor, illustre peintre et dessinateur de sa ville natale : Ostende.

Steven Devolder, c'est notre univers avec toute sa diversité, sa quête de bonheur et d'authenticité et notre rapport avec les êtres qui le partagent.

Venez inaugurer cette exposition avec nous le samedi 20 juillet à partir de 16 heures.

L'exposition sera ensuite visible tous les WE du 20 juillet au 8 septembre, de 15h à 19h.

Lieu d'exposition : L'Ecrin de la Baie, 9, rue des pêcheurs, 50300 Vains

Marie-Anne et Johan Vandevivere



PROTECTION & VALORISATION DU PATRIMOINE DE VAINS

Faisant suite à la pétition, ayant recueilli 105 signatures, pour le maintien de la statue de Saint Léonard à son emplacement, une association a été constituée le 15 mars 2019. Sous cette forme reconnue, elle se donne les capacités d'agir pour la préservation et la valorisation de ce monument commémoratif et symbolique qui contribue à l'identité du village de Saint-Léonard.

L'association répond aux vœux des habitants qui souhaitent redonner à cette statue l'importance

qu'ils ont accordée par le passé.

L'association souhaite aussi que la population redevienne acteur de la mise en valeur de son patrimoine, aider les initiatives publiques et privées allant dans ce sens, pour la sauvegarde de son cadre de vie, l'exercice de la citoyenneté dans ce domaine, l'accès à la culture de proximité. Ainsi, coté des initiatives de négociations pour régler l'avenir de la statue, des événements sont programmés dès 2019 :

Dimanche 8 septembre fleurissement et présentation de la statue de Saint Léonard, dans le cadre de la Fête de la Baie.

Samedi 21 et dimanche 22 septembre, de 14h à 18h, ouverture au public du site du Manoir de Vains dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Des visites guidées et commentées seront organisées pour découvrir l'histoire et l'architecture de cet ensemble de bâtiments en partenariat avec le propriétaire.

Mémoire de Vainquais

Inauguration de la statue de St Léonard

En descendant la rue principale du hameau de St Léonard, avant d'arriver sur la grève, le promeneur peut distinguer sur sa gauche, une statue de St Léonard, personnage illustre de notre village, né vers 540, qui fut évêque d'Avranches. Cette statue fit l'objet d'une inauguration officielle le 2 août 1931, comme en témoigne la plaque commémorative fixée sur son socle, sur laquelle on peut lire « A LEUR SAINT COMPATRIOTE / LES VAINQUAIS 2 AOUT 1931 ». Les articles de presse de l'époque nous permettent de nous faire une idée de ce que fut cette manifestation. Antérieurement à la date de l'inauguration, l'évènement fut annoncé de la manière suivante :

« Dimanche 2 Août, grande fête pour l'inauguration de la statue de Saint Léonard, à La Chaussée, organisée par ses compatriotes, avec le concours de musiciens de l'Harmonie municipale d'Avranches et sous la présidence de M. l'Archiprêtre d'Avranches, délégué de son Excellence Monseigneur Louvard.

Programme : Le matin, à 10h, Messe solennelle, précédée de la

procession du pain bénit offert par les jeunes gens de Vains-Saint-Léonard. Le soir, à 3h30, réception de M. l'Archiprêtre d'Avranches. Départ en procession au chant des Vêpres.

A la Chaussée, en face du Mont Saint Michel, allocution du R. P. Lemaître, de Notre-Dame-sur-Vire ; Bénédiction de la statue ; chant populaire ; bénédiction des filets de pêcheurs et instruments aratoires. A l'issue de la cérémonie religieuse, réjouissances en l'honneur du saint de Vains.

1° Cortège historique : Guillaume le conquérant se rend à la Chaussée, vis-à-vis du « Mont », à la prière des moines de Saint Etienne de Caen, pour lui demander de fonder un Prieuré en l'honneur de Saint Léonard.

2° Cortèges historiques : Marguerite d'Ecosse, dauphine de France, femme du futur Louis XI, revient du Mont Saint-Michel par La Chaussée - Anne de Bretagne à son retour du Mont Saint-Michel.

Le soir, illumination et embrasement de la statue ».

Un bref compte rendu de la manifestation fut publié dans la presse locale, les jours suivants :

« Les fêtes de Vains-St Léonard- très réussies ces fêtes ; le défaut de la place ne nous permet pas nous étendre, comme nous le voudrions, sur les belles manifestations de cette journée du 2 août ; disons seulement qu'une entente parfaite a régné entre tous les habitants pour fêter leur glorieux compatriote saint Léonard. Le matin, à la messe il y avait foule ; le P. Lemaître parla des vocations sacerdotales. L'après-midi une foule comme on n'avait jamais vu à Saint-Léonard, se pressait à la Chaussée pour la bénédiction de la statue de saint Léonard, don généreux d'une compatriote. La cérémonie religieuse terminée, vint les réjouissances. D'abord le cortège historique avec Marguerite d'Ecosse, Guillaume le Conquérant et les moines. Puis la reconstitution, au Prieuré, de la vie du Seigneur Léonard de Vains ; cortèges et reconstitution firent l'admiration du public. Malheureusement, la pluie força les organisateurs à abrégé la dernière partie. Terminons ce bref compte-rendu en félicitant M. le Curé pour la réussite de cette belle fête. »



Photo prise dans le bas de la Chaussée, sur les grèves, représentant vraisemblablement les acteurs des reconstitutions historiques du 2 août 1931.

Si vous disposez de documents ou témoignages pouvant servir de support pour la rubrique « Mémoire de Vainquais », vous pouvez contacter Sébastien Lechartier au 0663681973.

Directeur de la publication : Olivier DEVILLE

Conception, rédaction et photos : Marie Jo MANNEHEUT et la commission communication avec le concours des associations

Impression : Imprimerie Moderne - Avranches - Tirage : 430 exemplaires distribués gratuitement dans les foyers

Périodicité : semestrielle - Dépôt légal à parution - Reproduction interdite